



MAIRIE ROCHE
(Loire – 42600)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Le 25 novembre 2021 à 20 heures

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jérôme VRAY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.

Excusés : Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR (donne procuration à Madame Christelle MASSON)

Secrétaire de séance : Mme Cindy CHARLES

Date de la convocation : le 15 novembre 2021

ORDRE DU JOUR

- Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.
- Avant de commencer, Madame le Maire demande si une délibération pour une subvention pour le CCAS peut-être rajoutée à l'ordre du jour ainsi qu'une délibération pour acceptation d'une convention de location pour le stockage de la pouzzolane chez Mr MASSACRIER. Le rajout est accepté à l'unanimité.
- **Délibérations sur décisions modificatives.** Après exposé de Madame le Maire sur les différentes décisions modificatives qu'il conviendrait de prendre, le conseil vote pour à l'unanimité.
- **Délibération subvention CCAS.** Après suggestion du bien fondé de faire bénéficier le CCAS d'une subvention de 1100€ le conseil vote pour à l'unanimité.
- **Délibération convention de location Mr MASSACRIER.** Après exposé du besoin d'un espace de stockage pour la pouzzolane le conseil vote pour à l'unanimité pour la convention proposée chez Mr MASSACRIER pour 150€ pour l'année.

Questions diverses :

- Le conseil est informé qu'à partir de ce jour seul le compte rendu sommaire sera fait par la mairie.
- Le repas de Noël de la cantine est prévu pour le jeudi 16 décembre, madame le Maire ainsi que le 2nd adjoint y participeront.
- Un point est fait sur les différents travaux à prévoir et en cours sur les locations.
- Un point est fait sur les égouts d'un particulier se déversant dans le jardin d'un locataire.
- Un point est fait sur le bulletin municipal et sur la validation du devis de l'entreprise LUCKY imprimerie.
- Un point est fait sur l'enquête publique de PLUI qui déroulera début 2022.
- Un point est fait sur la réunion « déchets publics ».
- La décoration du bourg pour les fêtes est prévue le 4 décembre.
- Suite à une demande pour une activité proposée gratuitement aux habitants de Roche, il est décidé de mettre à disposition la salle 2 à 3 fois par mois gratuitement.
- Le rendez-vous avec le président de Loire Forez Agglomération du 21 décembre est rappelé
- Les travaux réalisés dans la salle des fêtes sont expliqués et une commande de poubelle de 360L est décidée.
- Un point sur la chaufferie communale est fait, tout fonctionne de nouveau.
- Plusieurs intervenants vont se présenter au conseil début 2022 (Mme Petit pour parler du droit de préemption sur zone fragile, l'entreprise SOLEOL, et Mr Sujobert pour exposer les bienfaits des sites classés.)
- Un point est fait sur le cimetière (vente concession,)
- La commission voirie expose les dégâts constatés (moto trial dans les bois, entreprise de boisement qui abîme des chemins)
- Il est exposé la possibilité de faire partie de la mutualisation des moyens avec LFA.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée. La prochaine réunion est fixée pour le jeudi 9 décembre 2021 ou pour courant janvier selon les besoins.

Fait à Roche le 01 décembre 2021
Le Maire, Christelle MASSON

